

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 21 (1876)  
**Heft:** (16): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 16 (1876).

## Eléments pour calculer la longueur des colonnes en marche <sup>1</sup>.

### I. Hommes et troupes à pied.

	Espaces occupés.	
	mèt.	c.
Un fantassin dans le rang . . . . .	0	70
Un fantassin dans la file . . . . .	0	50
Distance entre les rangs de quatre. . . . .	4	40
100 hommes marchant par quatre. . . . .	35	00
Généralement, N étant le nombre des hommes dans le rang, la <i>longueur théorique</i> L de la colonne par quatre est donnée en mètres par la formule :		
$L = \frac{7N}{20}$ environ $\frac{1}{3}$ de N.		
Une compagnie de 200 hommes dans le rang, marchant par quatre . . . . .	70	00
Tête d'un bataillon (état-major et tambours),	42	00
Tête d'un régiment (état-major, sapeurs, musique) . . . . .	30	00
Distance entre deux compagnies. . . . .	2	00
— — bataillons . . . . .	20	00
— — régiments . . . . .	40	00
— — brigades. . . . .	60	00
Distance entre l'infanterie et les autres armes, et réciproquement. . . . .	30	00

### II. Chevaux, cavaliers, troupes à cheval.

Un cheval de selle ou de bât dans la file. . . . .	2	50		
Distances entre les rangs. . . . .	0	50		
	Espaces occupés.			
	par deux.		par quatre.	
	mèt.	c.	mèt.	c.
20 chevaux ou cavaliers. . . . .	30	00	18	00
100 chevaux ou cavaliers. . . . .	150	00	78	00
Généralement, N étant le nombre de chevaux ou cavaliers dans le rang, la <i>longueur théorique</i> L de la colonne qu'ils forment par deux ou par quatre est donnée par les formules :				

$$L = 3 \frac{N}{2} \text{ ou } L = 3 \frac{N}{4}$$

Un escadron de 48 files, plus les 2 guides. . . . .	150	00	78	00
Tête d'un escadron . . . . .	12	00	6	00
Tête d'un régiment de cavalerie . . . . .	42	00	12	00

<sup>1</sup> Extrait du *Bulletin de la réunion des officiers* (France), n° 3.